



# Points à l'Ordre du Jour & Questions CGT au CSE LDC Bourgogne de juin 2021

## **Produits élaborés :**

- Une palette de tomates cerises et des citrons ont été jetés ! N'auriez-vous pas pu prévoir de les donner au personnel plutôt que d'attendre que ce bon à jeter ?

## **Divers :**

Malgré les soi-disant contrôles faits régulièrement, le parking est une vraie calamité. Il y a des trous partout. Cela abîme les voitures et c'est un risque d'accident. Quand allez-vous le faire remettre en état ?

Pourquoi avoir fait enlever la bâche du coin commande du personnel ? Elle protégeait les salariés lorsqu'il pleut. Allez-vous la remettre ?

## **Abattoir :**

- Désolé d'en reparler, mais la machine à gésiers qui est pourtant neuve, n'est toujours pas à la hauteur ! Il y a toujours beaucoup de pertes. Que pensez-vous faire pour améliorer la situation ? Ou la trouvez-vous suffisamment satisfaisante malgré les pertes ?
- Avec les grosses chaleurs, pensez-vous mettre des ventilateurs ? Il faut prévoir que les séparateurs pour la distanciation ne s'envolent pas.
- Pour résoudre les problèmes de buée sur les lunettes, plusieurs essais de produits ont été faits et selon vous aucun produit n'est efficace. Pourtant, les salariés qui en ont essayé trouvent que les produits sont efficaces. Pourquoi ne fournissez-vous pas de produit aux salariés ? Par soucis d'économie ? Car chaque jour qui passe est source d'accident !
- Pourquoi avoir chamboulé les vestiaires du haut ? Les salariés étaient bien et maintenant ils sont mal placés et manquent de place. Les salariés demandent à ce que ce soit remis comme avant. Quand allez-vous le faire ?

## **Bureaux :**

- Le 21 mai à 14 heures, il y avait 8 personnes dans la salle Ardèche, dont des membres de la direction, alors que la jauge est de 3 personnes. La Direction est-elle dispensée de respecter les règles barrières ?

## **Salariés en CDD :**

- Des salariés en CDD ont dû réclamer à plusieurs reprises le paiement des jours fériés ! Comment expliquez-vous qu'en appliquant votre "propre règle", décidée unilatéralement par vous-même, des salariés se trouvent volés ? Seuls ceux qui réclament sont payés, les autres non, donc ils se font arnaquer ! Allez-vous payer l'intégralité des salariés en CDD ?

## **GMS :**

- Il y a un problème avec les piles de cartons qui sont de plus en plus lourdes. Elles sont trop lourdes, les salariés en font verser de plus en plus, et le risque d'accidents augmente. Cela va-t-il continuer comme ça encore longtemps ?
- Une personne a été nommée au poste de contrôle qualité, vous nous aviez dit que personne n'avait postulé sur ce poste. Or, après discussion avec les salariés de la GMS il s'avère que l'encadrement est passé voir les salariés "un à un" pour leur demander si ce poste les intéressait, et plusieurs ont répondu "oui". Avant la personne nommée.  
Et d'autre part, les salariés du service se retrouvent à faire du travail supplémentaire qui incombe normalement à la salariée sur ce poste de "contrôle qualité". Que comptez-vous faire ?